NOUVELLE FORMULE

N° 597 6 AU 12 DÉCEMBRE 2013

TELQUEL

Le budget du roi et de sa cour reste un sujet tabou.

CE QUE NOUS COÛTE LA MONARCHIE

20 DH. 3,5 €

www.telquel-online.com

ECTEUR DE LA PUBLICATION : FAHD IRAQI

Le faste royal et le cérémonial ont un prix.

PAR FAHD IRAQI @FahdIraqi

Budget royal LE DERNIER TABOU !

Sacré. Les finances du Palais font l'objet d'une présentation laconique devant les parlementaires, qui n'ont aucun interlocuteur du sérail pour en discuter.

Opaque. Le peu de détails fournis aux élus crée une confusion entre listes civiles, dotations de souveraineté et budget de la cour royale.

Excessif. Le Marocain paie pour la monarchie plus de onze fois ce que débourse un Anglais, pourtant treize fois plus riche.

Cela s'est passé il y a un peu plus d'un an. Le 18 novembre 2012, précisément. Devant l'esplanade du parlement, une cause inédite réunit quelques dizaines de militants du 20-Février et de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) : ils revendiquent une réduction du budget royal. *« L'Etat est en crise, les finances publiques sont au rouge et les Marocains se serrent la ceinture. Pendant ce temps-là, le budget alloué à la monarchie est en hausse, ce qui n'est pas normal »*, scandent les manifestants. *« Protester ouvertement sur la voie publique contre l'excessivité du budget royal, c'était du jamais vu »*, se souvient ce militant du M20, abonné au premier rang des sit-in. Une grande première donc, mais aussi une dernière. La manif tourne mal, les forces de l'ordre interviennent rapidement et brutalement pour disperser le rassemblement. La voix des manifestants fait néanmoins écho dans la

presse nationale et internationale, les réseaux sociaux s'enflamment, et même dans l'hémicycle les langues commencent à se délier. Deux jours plus tard, Abdelaziz Aftati, député d'Oujda, soulève le débat sous la coupole. Alors que le budget de la cour royale est présenté en commission des finances, le nouveau trublion des Pjdistes critique le process : *« C'est aux personnes qui élaborent ce budget de venir le défendre,* lance-t-il. *Il faut un représentant du Palais et non pas un ministre attaché à la primature. »* Ses mots resteront suspendus en l'air. Un an plus tard, rien n'a changé ou presque…

Omerta sous la coupole

En novembre 2013, bis repetita. Le budget de la cour royale est à nouveau soumis au vote des élus. Cette fois-ci, la rue ne s'est pas mobilisée. *« L'année dernière, on voulait sensibiliser les parlementaires qui, eux, ont toute la légitimité pour évoquer le sujet,* argumente notre militant du 20-Février. *Mais comme ils ont choisi d'avaler leur langue, on ne va pas continuer à prendre des coups à leur place ».* Effectivement, le jour de la discussion des finances de la monarchie, aucun représentant du sérail à l'horizon. Pourtant, il s'agit d'une rubrique de la Loi de Finances qui vaut 2,5 milliards de dirhams. Mohamed El Ouafa, qui a remplacé Najib Boulif au ministère des Affaires générales, est venu accomplir cette délicate mission. Le député Abdelaziz Aftati est encore le seul à monter au créneau pour demander la présence des trésoriers du sérail. *« El Ouafa nous a assuré en commission que les responsables de ce budget étaient présents. Mais, personnellement, je n'ai vu aucune tête connue du sérail »*, nous confie l'élu islamiste. Evidemment, aucun autre parlementaire n'a posé de question nécessitant l'intervention de ces hommes du Palais, dont seul El Ouafa sentait visiblement la présence.

« Les députés sont depuis toujours tétanisés à l'évocation du sujet, commente l'économiste Najib Akesbi. *En matière de budget de la Cour, nous en sommes encore à la préhistoire de la transparence des finances publiques. »* Sous l'hémicycle, les finances du palais restent un tabou que personne n'ose aborder. *« C'est plus par pudeur que par peur,* à en croire cet élu qui préfère garder l'anonymat. *Au Maroc, c'est culturel : on ne demande jamais*

DÉSÉQUILIBRE DES POUVOIRS

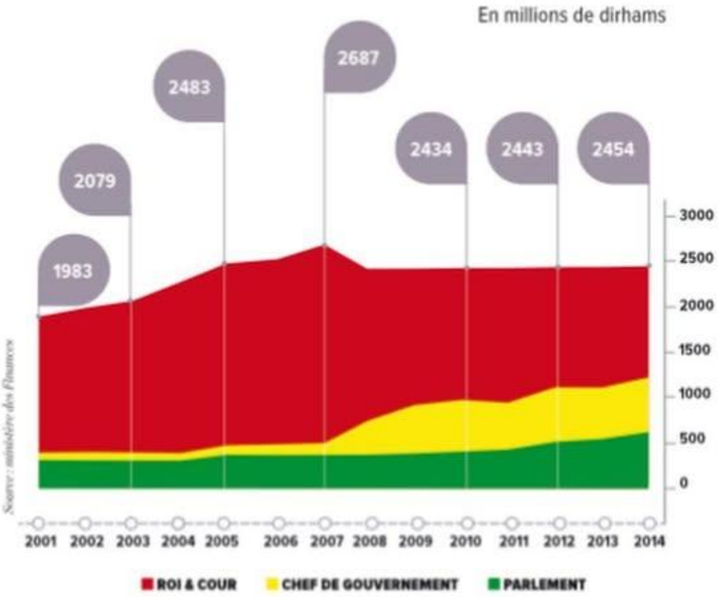

Les ressources affectées au Chef de gouvernement et au parlement ont progressé depuis 2001 à un rythme beaucoup plus soutenu que l'évolution des ressources du Palais. Le budget du parlement a pratiquement doublé, alors que celui du Chef de gouvernement a quasiment triplé. Cela dit, les ressources du Palais partent de très loin. Au début du règne de Mohammed VI, le sérail coûtait déjà plus de deux milliards et représentait plus de quatre fois (contre le double actuellement) la manne prévue pour faire tourner la primature et les deux chambres du parlement. En 2008, les frais de personnel du sérail ont subitement été réduits de moitié. Mais au même moment, les dotations de souveraineté ont augmenté de plus de 110 millions de dirhams. Le Palais recrute beaucoup ces dernières années. Plus de 600 emplois lui ont été réservés dans les trois dernières Lois de Finances, contre 280 à répartir entre le Chef de gouvernement, la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers. ■

132 millions

Depuis sept ans, le budget d'investissement de la Cour royale reste le même et tombe comme une traite à chaque Loi de Finances. Cette enveloppe a néanmoins considérablement baissé : au début de règne, les investissements du Palais dépassaient les 220 millions de dirhams.

à son boss ce qu'il touche comme salaire ou ce qu'il dépense en notes de frais. » Rachid Rokbane, chef du groupe PPS à la première chambre, met cela sur le compte des coutumes de l'hémicycle : « *Il est de tradition à la première chambre que certains budgets comme ceux du sérail, de la défense ou encore de la deuxième chambre ne soient pas discutés et soient même votés à l'unanimité* », soutient-il. Une tradition ? Faudra-t-il renouer avec un rituel d'une ère révolue où l'on votait ce genre de budget par acclamation ?

Le plus gros du budget royal est consacré aux dépenses de la Cour, dont on ignore les détails.

Le roi et sa cour

Le budget royal est une composante du budget général de l'Etat, donc ponctionné en partie dans la poche du contribuable. En débattre de manière respectueuse est donc loin de représenter un crime de lèse-majesté. D'autant que sur les 2,5 milliards de dirhams qu'il pèse, seuls 20% sont à inscrire sur le compte de « Sa Majesté ». Le gros du pactole est classé dans une rubrique fourre-tout, dite « Cour royale ». Cela inclut des institutions publiques, des services du Palais, le personnel et le fonctionnement du cabinet et tant d'autres organismes. « *J'ai trop de respect pour la personne du souverain pour discuter de ses émoluments, mais la Cour royale reste pour moi une administration comme une autre. Elle doit être soumise au contrôle du moment qu'elle est financée par l'argent du contribuable* », nous explique Abdelaziz Aftati. Or, jusque-là, les documents fournis et présentés de manière laconique devant le parlement ne contiennent pas plus de 4 tableaux et 27 lignes budgétaires. Même si les députés voulaient discuter des détails, ils ne disposent que de très peu de données et surtout d'aucun interlocuteur à même de leur fournir des explications sur l'utilisation de cette manne. Bonjour la transparence. Dans les pays démocratiques, en revanche, les maisons royales publient des rapports annuels qui fourmillent de détails au sujet des dépenses de la cour, qu'elles ont tout intérêt à justifier jusqu'au dernier centime d'euro et qui sont soumises à un contrôle draconien. En Grande-Bretagne, par exemple, les dotations accordées à la monarchie sont même indexées aux revenus de la couronne. Eh oui, chez Elizabeth II comme dans d'autres contrées du Vieux continent, les monarchies sont devenues des sources de revenus pour l'Etat.

« *Au Maroc aussi, c'est théoriquement envisageable,* affirme ce professionnel du marketing. *La couronne alouite nous rapporte déjà beaucoup en termes de stabilité et d'unité, mais c'est également un* brand *à mettre en valeur financièrement. Il n'y a qu'à voir les photos du souverain qui se vendent comme des petits pains sur les étals des marchands ambulants. Je vous laisse imaginer si les palais étaient ouverts au public, l'engouement que cela engendrerait...* »

Dépassionner le débat

Avant d'en arriver là, les élus devraient d'abord se montrer capables d'aborder le sujet de manière dépassionnée. Ils devraient se libérer de la chape de sacralité qui entoure tout ce qui touche au Palais. D'ailleurs, l'opacité qui entoure ce budget ne rend pas forcément service à la monarchie. En excluant les dépenses de la cour du budget royal, le « coût » par habitant retrouverait des niveaux dignes des monarchies parlementaires européennes (voir comparatif p. 37). En revanche, dopée par les 2 milliards de dirhams du budget de la Cour, la monarchie renvoie l'image d'un régime au train de vie effarant, complètement en décalage avec les conditions de vie des Marocains. De plus, la largesse des moyens accordés à la Cour favorise la multiplication d'organismes extra-gouvernementaux qui empiètent parfois sur le travail de l'Exécutif. Le gouvernement n'aborde jamais le sujet et Abdelilah Benkirane se garde bien de s'attirer les foudres des hommes du sérail. « *Le gouvernement osera peut-être aborder la question du budget de la Cour lorsqu'il sera question d'adopter une politique d'austérité budgétaire* », pronostique Aftati. Les indicateurs des finances publiques laissent craindre que cet horizon n'est pas si lointain. Mais faudra-t-il en arriver jusque-là pour mettre le sujet des finances de la Cour sur la table ? ■

LA LARGESSE DES MOYENS ACCORDÉS À LA COUR FAVORISE LA MULTIPLICATION D'ORGANISMES EXTRA-GOUVERNEMENTAUX QUI EMPIÈTENT PARFOIS SUR LE TRAVAIL DE L'EXÉCUTIF

→Dépenses
MAIGRES DÉTAILS POUR UN GROS BUDGET

Pour justifier une manne de 2,5 milliards de dirhams, seuls quelques chiffres généralistes sont fournis aux parlementaires. Ils renseignent néanmoins sur l'organisation des différents départements du Palais.

ARGENT PRIVÉ : 276,5 MDH

En plus de leur argent de poche, Mohammed VI et la famille royale puisent dans cette ligne de crédit, qui fait partie des dotations de souveraineté, pour les besoins des réceptions qu'ils organisent en l'honneur des invités du royaume. Les trophées, les récompenses et les prix qui portent leurs noms sont également financés à partir de cette enveloppe. Ce qui n'empêche pas d'autres compétitions en leur nom d'être organisées et financées par différents départements ministériels.

LISTES CIVILES : 26,3 MDH

Le montant inclut le salaire du chef de l'Etat et de sa famille proche, ainsi que les pensions accordées aux Alaouites. Qui perçoit quoi au juste ? Cela reste un des secrets impénétrables du Palais. Dans le document fourni aux parlementaires, cette rubrique est décomposée en deux postes budgétaires qui ne dévoilent pas grand-chose : la liste civile à proprement parler (4,8 MDH) et les pensions accordées à la famille alaouite (21,5 MDH). Ce montant n'a pas bougé depuis des lustres, bien que la famille royale se soit agrandie...

VOYAGES DU ROI : 177,5 MDH

Pour les visites d'Etat ou de travail ainsi que pour ses déplacements à l'intérieur du pays, une ligne budgétaire est prévue dans les dotations de souveraineté pour couvrir les frais de déplacement du matériel, l'hébergement des accompagnateurs du souverain ainsi que leurs per diem. Quant aux escapades privées de Mohammed VI à l'étranger, on peut imaginer que le roi dépense sur sa caisse personnelle.

SECRÉTARIATS PARTICULIERS : 14,4 MDH

Mounir Majidi chapeaute tous les départements du sérail, en plus de gérer le patrimoine privé du monarque. Les frères et sœurs de Mohammed VI disposent également de secrétariats particuliers chargés de chapeauter leurs activités officielles et qui sont généralement dirigés par leurs anciens camarades de classe. A titre d'exemple, le secrétaire de Moulay Rachid, le plus connu d'entre eux, n'est autre que Khalid Sakhi, qui était avec lui au collège royal.

SERVICES DU PALAIS : 1552 MDH

C'est la rubrique la plus budgétivore. Normal quand on sait qu'il existe une trentaine de palais ou de résidences royales éparpillés à travers le royaume. Le personnel travaillant dans les différents services du Palais est estimé à quelque 12 000 personnes et leurs salaires engloutissent près de 360 MDH. Les charges communes des services du sérail (téléphone, eau, électricité...) s'élèvent quant à elles à 166 MDH. Enfin, cette rubrique comprend une direction de sérail qui dépense environ 5 MDH.

LA CHANCELLERIE : 34,2 MDH

Elle est nommée « ministère de la Maison royale, du Protocole et de la Chancellerie » dans la littérature officielle. A sa tête, depuis fin 2010, Jawad Belhaj, qui est aussi considéré comme le ministre représentant du roi et dont le salaire inscrit au budget s'élève à 673 000 dirhams. Ce service s'occupe généralement de l'organisation des réceptions officielles.

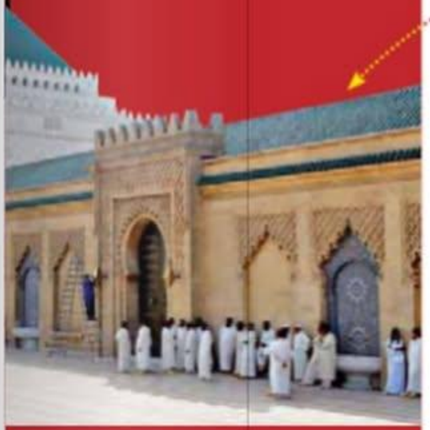

AIDES ROYALES : 63,2 MDH

En plus des dons versés chaque année aux confréries religieuses, le Palais peut accorder des aides ciblées ou prendre en charge certains frais. Quand le roi signe un chèque aux organisateurs du Boulevard des jeunes musiciens ou quand il prend en charge les frais d'inhumation de victimes d'un dramatique accident de circulation, l'argent provient théoriquement de cette enveloppe.

INSTITUTIONS PUBLIQUES : 146,1 MDH

L'Ircam, Al Wassit et le Corcas sont autant d'organismes publics dont les budgets sont comptabilisés dans les dépenses du Palais. Dans le détail, l'institut amazigh a droit à 70 MDH par an, alors que l'organisme Al Wassit (ancien Diwan Al Madalim) bénéficie de 26,1 MDH. Le conseil consultatif pour le Sahara, devenu une coquille vide, dispose toujours d'une enveloppe de 50 MDH. Son cas a même été soulevé au parlement

CABINET ROYAL : 65,9 MDH

Il est dirigé par Mohamed Rochdi Chraïbi qu'on ne voit que très rarement dans les cérémonies officielles. Mais le cabinet de Mohammed VI inclut une bonne dizaine de conseillers. Un cabinet qui semble de plus en plus agir comme un gouvernement parallèle depuis que d'anciens ministres l'ont rejoint, comme Taïeb Fassi Fihri ou encore le véritable boss de ce pavillon du sérail, Fouad Ali El Himma, pour ne citer qu'eux. Les conseillers du cabinet s'appuient sur une kyrielle de chargés de mission recrutés dans le secteur privé.

LE CHAMBELLAN : 35,7 MDH

Brahim Frej vient à peine d'être mis à la retraite, bien qu'il se soit littéralement effacé depuis la disparition de Hassan II. Son remplaçant, Mohamed El Alaoui, n'est pas un étranger au sérail : il est lui-même fils de prince et princesse (voir p. 42). Sa connaissance des coutumes royales lui facilitera la tâche, qui consiste essentiellement à s'occuper des cérémonies traditionnelles du Palais (âkika, circoncisions et autres) relevant de la vie familiale des Alaouites.

COLLÈGE ROYAL : 20,3 MDH

Cette manne est gérée par Aziz El Houcine, directeur de cet établissement qui compte deux classes : celle de Moulay El Hassan et celle de Lalla Khadija. Il s'en sert pour le fonctionnement du collège royal avec sa kyrielle d'enseignants marocains ou étrangers triés sur le volet. Mais aussi pour l'organisation de la fête de fin d'année, une cérémonie présidée par le roi et son épouse.

CABINET MILITAIRE : 3,3 MDH

Etant le commandant en chef des armées, le roi dispose d'une sorte d'état-major à l'intérieur même du sérail, composé d'officiers de différents corps d'armée. Il dispose, ainsi que ses frères et sœurs (ils sont tous des galonnés des FAR), d'aides de camp militaires. Quelques-uns des membres de ce cabinet sont généralement mis au service de délégations étrangères.

SERVICES DE SANTÉ : 27,3 MDH

Un véritable réseau hospitalier est au service de la monarchie. En plus de la clinique du palais de Rabat, la plus connue, il y a d'autres établissements de santé réservés au Palais, notamment à Marrakech et Fès. Ce service est dirigé par le professeur Abdelaziz Maaouni, médecin personnel du souverain (sorti de sa réserve en 2009, pour annoncer une convalescence royale de cinq jours) et comprendrait des dizaines de médecins, militaires pour la plupart.

MAUSOLÉE MOHAMMED V : 3,9 MDH

Le tombeau situé sur l'esplanade de la tour Hassan est le seul symbole du règne des Alaouites qui est ouvert au public. Construit pendant les dix premières années de règne de Hassan II, il s'érige comme une véritable vitrine du savoir-faire marocain dans le domaine architectural. Il abrite chaque année une veillée religieuse pour commémorer la mémoire de Hassan II. C'est aussi une étape incontournable des visites de dignitaires étrangers.

DOCUMENTATION ROYALE : 7,1 MDH

Les budgets de la librairie hassanienne et de l'imprimerie royale (1,8 MDH chacune) sont compris dans ce montant, dont le plus gros est consacré au service de la documentation royale (3,5 MDH). Personne ne sait à quoi sert cette structure. En revanche, l'imprimerie royale édite régulièrement des recueils de documents frappés du sceau royal. Rien de très littéraire, uniquement les discours officiels et les messages de félicitations envoyés ou reçus. Bref, une sorte de beau livre de la MAP...

→ Comparatif FORTUNES DIVERSES

Même dans les maisons royales d'Europe, la fortune privée des familles régnantes reste un secret bien gardé qui suscite parfois la polémique. Tour d'horizon des salaires et du patrimoine des monarchies d'ailleurs.

Les listes civiles des têtes couronnées varient selon les pays.

SUÈDE

Quand le roi perd en Bourse...

Le gouvernement a accordé 12,5 millions d'euros pour la liste civile (dont 6 millions pour l'entretien des bâtiments royaux), soit une ponction de 0,70 centimes d'euro par contribuable. Mais il arrive que la maison Bernadotte obtienne des rallonges exceptionnelles. Pour les noces de la princesse héritière Victoria, en juin 2010, le gouvernement a ainsi accordé 1 million d'euros pour les frais de cérémonie. La fortune du roi CARL XVI GUSTAF est estimée à quelque 15 millions d'euros, mais son portefeuille boursier aurait perdu près d'un million avec la crise des marchés financiers. Début 2010, les Suédois ont été choqués d'apprendre que le monarque, pour renflouer ses caisses, avait puisé dans les subventions européennes agricoles.

BELGIQUE

Le milliard du monarque

Un projet de loi fixant la liste civile du nouveau roi PHILIPPE a été adopté en septembre dernier par le parlement. Ce projet fixe les dotations de la famille royale à 11,55 millions d'euros (contre 13,8 millions auparavant). Cette loi apporte essentiellement deux nouveautés : la révision du montant de la liste civile s'opère désormais chaque année (contre tous les trois ans auparavant) pour l'ajuster au coût de la vie, et les bénéficiaires de cette manne publique se limitent à l'héritier et au conjoint du roi. Ces ajustements interviennent au lendemain de l'abdication du roi Albert II. La fin de règne de ce dernier avait été marquée par une polémique concernant son patrimoine. Un spécialiste avait avancé que la véritable fortune des « von Saxe-Coburg und Gotha », officiellement estimée à 12,4 millions d'euros, s'éleverait en fait à un milliard d'euros. Un chiffre qui tiendrait compte de l'importante fortune au Congo et des actions historiques au sein de la société Suez. Le Palais belge avait réagi en qualifiant cette estimation de fantaisiste.

PAYS-BAS

Shell c'est lui

La reine Beatrix, qui a abdiqué en avril dernier en faveur de WILLEM-ALEXANDER, s'est vu octroyer une dotation de 1,4 million d'euros par an. Le degré de détail des dépenses de la famille royale est assez impressionnant : le rapport présenté devant les élus inclut par exemple l'usage des avions et hélicoptères, pour raisons publiques et privées, avec le nombre d'heures de vol et le coût par heure. Ou encore le coût d'entretien du yacht royal... Au total, le salaire et le budget fonctionnel de la famille royale dépassent les 110 millions d'euros par an. La maison Orange-Nassau fait partie des familles les plus riches d'Europe, avec une fortune estimée à 5 milliards de dollars. Outre ses intérêts dans l'immobilier et dans des exploitations agricoles, en plus des investissements dans des collections d'art, son véritable trésor de guerre n'est autre que la multinationale Shell, dont elle est l'un des plus importants actionnaires. Le nom complet du géant pétrolier est d'ailleurs Royal Dutch Shell plc.

GRANDE-BRETAGNE

Pas d'augmentation pour la reine

La maison royale britannique dispose d'un site officiel où est publié chaque année un rapport volumineux détaillant les dépenses afférentes aux Windsor. Les modalités de calcul de ce budget ont été amendées en avril 2012. Le nouveau système dit « Souverain Grant » tient compte d'un pourcentage des revenus de la couronne. Pour l'année budgétaire 2012-2013, les occupants de Buckingham palace avaient droit à une dotation de 33,3 millions de livres (près de

510 millions de dirhams). ELIZABETH II est par ailleurs la 214e fortune de son pays, selon un classement du *Sunday Times*. Le célèbre magazine *Forbes* estime son patrimoine à 450 millions de dollars, dont un portefeuille actions de 80 millions d'euros investis dans les valeurs vedettes du Footsie, l'indice boursier de la City. Mais il ne s'agit que du patrimoine personnel de la reine. La fortune des autres membres de la famille régnante dépasse le milliard de dollars.

ESPAGNE
Le roi des indignés

Eclaboussée par les scandales à répétition, la famille royale s'est décidée à jouer la transparence pour reconquérir l'opinion publique. Le locataire du bucolique palais de la Zarzuela s'est contenté de révéler le montant du budget royal alloué par le gouvernement – près de 8 millions d'euros pour 2013 –, dédié aux dépenses courantes et aux salaires des employés du palais. Le renforcement du contrôle de la liste civile a fait l'objet d'une loi, bien que son montant ne cesse de baisser d'année en année. Eh oui, JUAN CARLOS n'échappe pas non plus au plan d'austérité voté par le parlement espagnol. Mais il ne risque pas pour autant de rejoindre le rang des indignés de la Puerta del sol. En 2002, la revue *Eurobusiness* évaluait la fortune du roi d'Espagne à 1,8 milliard d'euros, le plaçant comme la sixième tête couronnée la plus riche d'Europe et la quatrième grande fortune de son pays. Pourtant, Juan Carlos ne figure plus dans le classement *Forbes* des rois les plus riches au monde.

DANEMARK
Pauvre Margrethe

La liste civile de la reine MARGRETHE II est ajustée deux fois par an en fonction de l'indice des salaires du secteur public. Somme toute, la maison d'Oldenbourg perçoit des allocations annuelles de 97 millions de couronnes danoises (soit 145 millions de dirhams). Les princes et princesses sont assujettis à l'impôt sur la succession. Mais il faut dire qu'ils ne risquent pas de toucher un gros héritage. La revue *Eurobusiness* a estimé la fortune des Glücksbourg à quelque 12 millions d'euros placés dans un fonds d'investissement. Et encore, le Palais danois avait immédiatement réagi, estimant ce chiffre trop élevé.

JORDANIE
La discrétion des pays arabes

Selon les documents des finances publiques jordaniens, LE ROI ABDALLAH a eu droit en 2010 à une dotation de 37,2 millions de dinars jordaniens (433 millions de dirhams). Aucune indication n'est disponible au sujet de sa fortune personnelle. Les autres monarques du Golfe et du Moyen-Orient sont en revanche plus connus pour leur richesse astronomique. Le roi d'Arabie Saoudite ou encore les émirs d'Abu Dhabi et Dubaï trônent généralement dans le top 5 des différents classements des têtes couronnées du monde. Et leurs patrimoines se confondent généralement avec l'argent public. ■

BENCHMARK
TRÈS CHÈRE MONARCHIE...

80 DH / hab.

MAROC. Bien que nettement plus pauvre, le Marocain paie plus pour la monarchie. Mais si l'on exclut le budget de la cour royale, ce chiffre tombe à 17 DH / hab.

2 DH / hab.

ESPAGNE. C'est la monarchie la moins coûteuse du Vieux continent. Son budget ne cesse de baisser d'année en année.